Convocation à l'assemblée générale de l'AS samedi 5 décembre 2026.

L'assemblée générale annuelle de l'AS golf de Margaux se tiendra le samedi 5 décembre 2026 à 16h dans les salons du Relais de Margaux.

Tous les membres de l'association du golf de Margaux, à jour de leurs cotisations à l'AS pour l'année 2026 pourront prendre part aux délibérations et aux votes.

En cas d'absence, nous vous recommandons de confier votre pouvoir à un autre membre.

L'ordre du jour portera sur le bilan de l'année 2026, et l'élection pour le renouvellement du bureau.

Compte tenu de la démission de l'ensemble du bureau actuel, il est indispensable de recevoir des candidatures pour assurer la continuité de l'Association Sportive. Sans candidature permettant de constituer un nouveau bureau, l'AS sera contrainte d'être mise en sommeil pendant une durée d'un an.

Les adhérents souhaitant présenter leur candidature sont invités à se manifester avant le 21 novembre 2026.

À l'issue de l'assemblée générale, nous aurons le plaisir de convier l'ensemble des adhérents à un buffet convivial. Afin d'organiser au mieux cet événement, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence au plus tard le 21 novembre 2026.

BULLETIN DE RÉPONSE

Assemblée Générale de l'Association Sportive du Golf de Margaux - Samedi 5 décembre 2026 à 16h

Nom :

Prénom :

☐ Participera à l'Assemblée Générale et au buffet qui suivra.

☐ Participera à l'Assemblée Générale mais ne participera pas au buffet.

☐ Ne pourra pas participer à l'Assemblée Générale.

☐ Souhaite présenter sa candidature pour intégrer le nouveau bureau de l'Association Sportive.

Merci de retourner ce bulletin avant le 21 novembre 2026 par mail à assogolfmargaux@gmail.com ou auprès d'un membre du bureau.

Rappel : sans nouvelles candidatures permettant de constituer un bureau, l'Association Sportive devra être mise en sommeil pendant un an.

Cordialement

Le Président de l'Association Sportive du Golf de Margaux

Michel Quelen